

Décision

Générale

colonial

Décision n° 134-209-1914 Mesure Diverse.

n° 134-209-1914

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

30 mars 1914

Numéro JO

n° 209 du 31/03/1914

Date du numéro

31 mars 1914

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de 3 mois à passer en France est accordé à M. Vernier, Marins, Charles, inspecteur de police de deuxième classe.